

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 8 juin 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 juin 2021

2021 R36 Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein du Centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts (Conseil de surveillance)

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 18 mai 2021 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée comme représentante de la Ville de Paris au sein du Centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts :

Conseil de surveillance :

Titulaire :

- Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO